

venir, et lui demanda s'il n'avait point froid. Il répondit que non. Comment peux-tu faire, dit HENRI IV. ; car je suis tout gelé, quoique je sois bien vêtu. Sire, répondit le gascon, si vous faisiez comme moi, vous n'auriez jamais froid. Comment, dit le roi ? Si votre majesté, ajouta le gascon, portait, comme je fais, toute sa garde-robe sur elle, elle n'aurait jamais froid. Le roi trouva cette raison si plaisante, qu'il lui fit donner un habit complet.

L'empereur de Maroc ayant envoyé un ambassadeur à Louis XIV, le chargea de quelques présens qui occasionnèrent la raillerie de quelques seigneurs de la cour de France, attendu que ces présens ne consistaient qu'en plusieurs peaux de tigres et de lions et en quatre douzaines de peaux de maroquin rouge ; mais sa réponse en releva la valeur et fit admirer son esprit : Le monarque que je représente, dit-il, n'a pas regardé à la quantité des présens, ni à leur qualité, parce que tout ce qu'il y a de plus précieux est au-dessous de la grandeur du roi.

On refusait un bénéfice à un abbé sous le prétexte qu'il était trop jeune. C'est, dit-il, un défaut dont je me corrige tous les jours.

RÉGISTRE PROVINCIAL.

DÉCÈS.—A Kamouraska, le 16 mars dernier, Dame ÉLISE TACHÉ, épouse de THOMAS CAZEAU, écuyer ;

A Québec, le 27, M. J. Bte. GARNEAU, marchand ;

Aux Trois-Rivières, le 30, dans un âge avancé, Mr. Louis CADIEUX, père de Mr. le Grand-Vicaire et Curé du lieu ;

A St. Jean Baptiste, le 1er. avril courant, Philippe BYRNE, écuyer, Agé de 67 ans ;

A Montréal, le 11, Mr. Louis TRIBOTTE dit LABRICAIN, Agé de 71 ans ;

Au palais épiscopal de St. Jacques, Montreal, le 13, à l'âge de 60 ans, Messire Charles BERTHELOT, Prêtre, un des Secrétaires de sa Grandeur, ci-devant Chapelain des Urselines des Trois-Rivières, et anciennement Curé de St. Jean, dans l'île d'Orléans,

COMMISSIONNÉS :—George Manly MUIR, écuyer, Procureur et Avocat. MM. Joseph Antoine THÉRYN, et CÉSaire GERMAIN, Notaires Publics.

David Ross, Jean Marie MONDELET, et R. Lester MORROGH, écuyers, Commissaires pour administrer le serment aux personnes en office ;

J. M. MONDELET, D. Ross, Louis GUY, J. D. LACROIX et F. A. QUESNEL, écuyers, Commissaires pour l'érection et la réparation des églises, dans le District de Montréal.